

REQUÊTE AU HAUT CONSEIL FÉDÉRAL

Monsieur le Président de la Confédération,

Messieurs les Conseillers fédéraux,

Depuis six mois déjà la plus épouvantable des guerres désole le monde et rien n'en fait encore prévoir la fin.

Des centaines de mille hommes trouvent la mort sur les champs de bataille ou resteront de misérables estropiés; leurs familles sont plongées dans le deuil et la misère.

Les trésors qu'avait créés la culture sont détruits et ce sera peu à peu la ruine pour bien des pays. Quel recul de civilisation pour le monde entier!

Qui nous dit que d'autres Etats ne seront pas entraînés dans l'horrible fournaise, si un puissant mouvement pacifiste ne se manifeste pas?

La Suisse, elle aussi, souffre beaucoup de cette guerre. Le commerce et l'industrie sont paralysés. Le chômage prend des proportions inconnues jusqu'ici. L'exportation et l'importation sont plus ou moins arrêtées. Notre approvisionnement est gêné et la vie renchérit de plus en plus.

Un Etat neutre *isolé* ne peut faire valoir ses droits avec autorité. Une situation aussi grave exige des mesures promptes; une démarche *collective* des Etats neutres est devenue une nécessité.

La Suisse, protectrice de la Convention de Genève de la Croix-Rouge, du Bureau international de la Paix, siège de quatre autres Bureaux internationaux, la Suisse, qui vit en relations amicales avec tous les Etats belligérants, peut s'arroger le droit de prendre l'initiative; elle s'attirera par là la sympathie du monde entier.

C'est dans ces convictions que les Associations suisses soussignées *s'adressent au Haut Conseil Fédéral* et le prient de **convoquer une Conférence internationale des Etats neutres** dans le but d'examiner les mesures qu'il y aurait à prendre :

- a) pour amener une paix qui puisse offrir des garanties de durée;
- b) pour protéger les intérêts communs des Etats neutres pendant la guerre et lors de la conclusion de la paix.

Nous recommandons, Monsieur le Président et Messieurs les Conseillers fédéraux, cette requête à votre examen et à votre sollicitude.

Le 24 Février 1915.

Avec l'expression de notre profond respect,

Union suisse de la Paix (Président: M. le Dr Bucher-Heller, Lucerne).

Eglises: Conférence des Eglises évangéliques de la Suisse (Association de toutes les Eglises évangéliques de la Suisse; Président: M. G. Ris, pasteur, Worb; Vice-président: M. E. Ryser, pasteur, Berne).

Les Evêques des Diocèses de Bâle-Lugano, Coire, Lausanne-Genève, St-Gall, Sion.

L'Evêque de l'Eglise catholique chrétienne de la Suisse.

Universités: Bâle, Fribourg, Genève, Zurich.

Schweizerische Gemeinnützige Gesellschaft (Président: M. Appenzeller-Walder, pasteur, Zurich).

Société d'utilité publique des Femmes suisses (Présidente: M^{lle} Berthe Trüssel, Berne).

Schweizerischer Arbeiterbund (Président: M. O. Lang, président de la Cour suprême, Zurich).

Schweizerischer Lehrerverein (Président: M. Fritschi, conseiller national, Zurich).

Schweizerischer Lehrerinnenverein (Présidente: M^{lle} Dr E. Graf, Berne).

Société suisse des Maîtres-Imprimeurs (Président: M. F. Lohbauer, Zurich).

Schweizerischer Typographenbund (Président: M. F. Brosi, Berne).

Fédération des Typographes de la Suisse romande (Président: M. E. Guggi, Lausanne).

Société des Libraires suisses (Président: M. H. Lichtenhahn, Bâle).